ROMANDE ENERGIE

Tarifs réseau électrique

Marché Libre

2027

BELMONT
SUR LAUSANNE

2027 - Belmont-sur-Lausanne
Tarifs réseau électrique pour le marché libre

Electricité consommée

Réseau régional et national

Energie Electrique

Tarifs	Prix et horaire dépendant de votre contrat avec votre fournisseur d'énergie électrique	HP ct/kWh	HC ct/kWh	Abonnement Fr/mois	Puissance Fr/kW/mois
BT Pro A		7.51	6.10	3.00	6.72
BT Pro B		8.63	6.71	3.00	13.11

Taxes publiques

Taxes fédérales	2.3 ct/kWh	
Réserve hivernale	0.17 ct/kWh	
Coûts solidaires	0.19 ct/kWh	
Taxe cantonale *	0.6 ct/kWh	
Emolument cantonal	0.024 ct/kWh	
Taxe communale spécifique *	0.70 ct/kWh	Indemnité d'usage du sol
Taxe communale spécifique *	0.40 ct/kWh	Taxe pour le développement durable
TVA	8.10%	

Tarifs de la place de mesure

BT direct	7.10	Fr/mois
BT indirect	12.80	Fr/mois
Virtuel	0.00	Fr/mois

Composition des prix

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :

Énergie électrique

Montant pour l'électricité fournie (dépend de votre contrat de fourniture d'électricité au marché libre).

Utilisation du réseau régional

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.

Utilisation du réseau national

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.

Taxes publiques et émoluments

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

Heures pleines/ Heures creuses

Lundi à dimanche



Heures pleines

Heures creuses

NB : les horaires de votre contrat spécifique d'électricité dépendent de votre fournisseur et peuvent donc varier.

Profils de consommation

BT Pro A : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3000 heures par année.

BT Pro B : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3000 heures par année.

** DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle ¼ horaire moyenne (kW). Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.*